



FÊTE DE LA SCIENCE 2013 EN POITOU-CHARENTES 22^e ÉDITION - DOCUMENT D'INFORMATION

La Fête de la science est une manifestation annuelle ouverte à tous. Elle mobilise les passionnés de sciences, chercheurs, techniciens, ingénieurs, laborantins, etc., des professionnels et des amateurs, pour aller à la rencontre de tous les publics et faire mieux connaître la recherche et ses métiers.

Cette manifestation est initiée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; et sa mise en œuvre est coordonnée en région par l'Espace Mendès France de Poitiers, centre régional de culture scientifique, technique et industrielle. Elle reçoit le soutien de la région Poitou-Charentes, de collectivités locales, des établissements d'enseignement et de recherche et de nombreux autres partenaires notamment associatifs.

SEREZ-VOUS DE LA FÊTE 2013 ?

- Une foule d'activités sur 4 jours, **du 9 au 13 octobre 2013**
- Types d'activités présentées : animations, ateliers, visites de labos, conférences, bars/café des sciences, compétitions/défis scientifiques, projections de films, etc
- Les publics : scolaires, adolescents, jeunes adultes, familles, etc
- En 2012 : 353 projets, 57 communes, 23 231 visiteurs

QUI PRÉSENTE LES ACTIVITÉS ?

- Établissements scolaires et universités
- Organismes et associations
- Musées et centres d'interprétation
- Collectivités locales, organismes gouvernementaux
- Bibliothèques
- Laboratoires, centres de recherche
- Entreprises, industries

COMMENT PARTICIPER À L'ÉVÉNEMENT ?

- En présentant une activité indépendante ou avec des partenaires
- En accueillant une activité
- En faisant la promotion de l'événement

LES OBJECTIFS

- Favoriser les rencontres entre les chercheurs et le grand public
- Promouvoir les carrières scientifiques auprès des jeunes
- Stimuler l'intérêt général pour les Sciences et Techniques
- Favoriser les échanges entre les organismes de Sciences et Techniques

LE PROCESSUS DE LABELLISATION

Un comité de pilotage étudie les projets et procède à leur labellisation s'ils respectent les critères suivants :

Le principe de gratuité

Ne peuvent être labellisées « Fête de la science » que les opérations gratuites. Toute vente ou promotion est interdite sur les lieux de la manifestation, à l'exception de celles de produits à caractère culturel ou éducatif dans le domaine des sciences et technologies (le porteur de projet devra au préalable obtenir l'accord de la coordination régionale).

La garantie scientifique

Chaque projet doit inclure l'implication de scientifiques référents dans le montage et/ou le déroulement des opérations, garants de la qualité des contenus scientifiques des manifestations proposées. Lorsque les thèmes traités font l'objet de débats, les porteurs de projets sont invités à vérifier le caractère impartial et équilibré de l'information donnée au public.

La nature inédite ou originale du projet

La « Fête de la science » doit être l'occasion d'un événement inédit, conçu pour la manifestation. Le seul accès gratuit à des lieux culturels habituellement payants ne suffit pas pour une labellisation, un accueil ou une animation spécifique doit être proposé.

LE THÈME 2013

Le thème national est « De l'infiniment grand à l'infiniment petit » mais il est tout à fait possible de proposer des projets en dehors de ce sujet, le principal étant de respecter les trois règles essentielles : gratuité, intervention d'un ou plusieurs scientifiques (en phase de préparation et/ou face au public) et originalité.

MONTAGE ET AIDE

Vous avez la possibilité de demander une aide financière pour mettre en place votre projet. Elle permet de rembourser, en partie ou en totalité, un surcoût de vos dépenses lié à la « Fête de la science » : animations ou prestations supplémentaires, achat de matériel, frais de déplacement des porteurs de projets ou d'intervenants (figurant au programme)... Toute attribution est soumise à des critères stricts de respect des délais et des règles déontologiques. C'est la coordination régionale en accord avec le **Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie** qui attribue les moyens. En cas de litige, la décision finale est prise par la DRRT après examen des éléments du dossier.

La ou les factures doivent être établies au titre de l'Espace Mendès France, avec, obligatoirement, la mention « Fête de la science 2013 » et le nom de votre établissement. Le montant doit correspondre à l'aide attribuée et la facture doit détailler la nature de la prestation.

COMMUNICATION

Le ministère prend en charge la communication nationale et recense les projets sur le site officiel de la Fête de la science

- <http://www.fetedelascience.fr/>

La coordination régionale réalise des documents de communication à l'échelle de la région et notamment la plaquette programme ainsi que des affiches ; elle informe les grands médias à l'échelle régionale : France 3, stations France Bleu, Presse, etc. Elle met à disposition du matériel de communication : calicots, affichettes à repiquer, etc.

Chaque organisateur prend en charge la communication locale sur ses projets : contacts avec les correspondants Presse, affichage, etc.

Le visuel officiel de la Fête de la science doit apparaître sur tout support de communication. Le matériel de communication (affiches, banderoles ...) doit être affiché et visible pendant toute la durée de l'évènement.

A vos agendas !

Jeudi 4 avril à 10h – Espace Mendès France

1^{ère} réunion de présentation et d'orientation

Mercredi 29 mai à 14h30

Réunion décentralisée à Angoulême*

Jeudi 30 mai à 10h

Réunion décentralisée à Niort*

Mardi 4 juin à 10h

Réunion décentralisée à Saintes*

Jeudi 6 juin Espace Mendès France

2^{ème} réunion d'orientation

Ressources et aide
au montage des
projets

21 juin

Date butoir de dépôt des dossiers sur <http://fetedelascience.fr>

5 juillet

Labellisation des fiches projets et validation des demandes de financement

12 juillet

Finalisation des documents de communication et commande du matériel

A partir du 16 septembre

Remise du matériel de communication à l'Espace Mendès France

Contact :

Stéphanie Brunet – stephanie.brunet@emf.fr – 05 49 50 33 00 - <http://emf.fr>

Coordination Fête de la science - Espace Mendès France
Centre de culture scientifique, technique et industrielle en Poitou-Charentes
1, place de la Cathédrale - CS 80964 - 86038 Poitiers cedex

*Réunions décentralisées :

SAINTES - Salle Saintonge n°1 - 11 rue Fernand Chapsal - 17100 Saintes
ANGOULEME - IUFM salle 106 - 227 Rue Montmoreau - 16000 Angoulême
NIORT - Conseil Général 79 salle des délibérations - Place Denfert Rochereau - BP
531 - 79021 NIORT cedex